

NOTE D' INFORMATION DEPOT D' UNE LISTE INCOMPLETE COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE SCRUTIN DU 08 DECEMBRE 2022

Le 27 octobre 2022, date limite de dépôt des listes de candidats au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère, il a été constaté qu'une seule organisation syndicale avait déposé une liste de candidats à la commission consultative paritaire.

Cette liste est incomplète (6 noms au lieu de 10 noms).



En conséquence, les 4 sièges ne pourront être pourvus par voie d'élection prévue le 08/12/2022, faute de candidats suffisants.

Conformément au décret 2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié relatif à la commission consultative paritaire de la fonction publique territoriale, l'attribution des sièges manquants sera faite au tirage au sort parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité le 08/12/2022.

Ce tirage au sort se déroulera le 08/12/2022 à 17h00 dans les locaux du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère.

Fait à Mende, le 23 novembre 2022,

Le Président



Laurent SUAU